

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°76-79 du 15 Mars 1976

portant suspension des retenues sur salaires et soldes au profit du Commerçant DAGAN Lucien.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU l'Ordonnance N°73-58 du 24 Août 1973 portant réglementation de l'usure ;

VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret N°55-972 du 16 Juillet 1955, portant conditions des saisies-arrêts, cessions de créances et retenues sur les salaires des travailleurs ;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Affaires Sociales ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Est et demeure suspendue jusqu'à nouvel ordre toute opération de retenues, précomptes et prélèvements sur les soldes, salaires, émoluments et pensions des fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités publiques, des organismes publics, semi-publics et privés de la République Populaire du Bénin au profit du Commerçant DAGAN Lucien, domicilié au carré n° 962 à COTONOU.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 15 Mars 1976

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Justice, de la  
Législation et des Affaires Sociales,

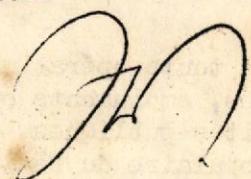
  
Capitaine Djibril MORIBA

  
Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité  
et de l'Orientation Nationale,

  
Capitaine de Gendarmerie Martin DOHOU  
AZONHIHO

Le Ministre des Finances,

  
Intendant Militaire de 3° Classe  
Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 - CS 6 - CNR 4 - MF 6 - MJLAS 2 - MISON 2 - Ministères 12 -  
BCB 2 - OPT 2 - Trésor 4 - Solde 1 - DCF-DB - 2 - DPE 2 - DGAJL 2 INSAE 2 -  
IAA-IF-DCCT 3 - ONEPI 1 - Gde Chancel. 1 - Chambre Commerce 4 - Intéressé 1 -  
Cab.Mil 1 - DIM 1 - DSN 1 - DD 1 JORPB 1.-